



GECKO À CRÊTE *Correlophus ciliatus*



Répartition géographique



Taille : 25 cm



Hygrométrie : 60-70 %



U.V.B : inutiles



T° : point chaud 22-26 °C



Alimentation : Insectivore/frugivore



Facilité de maintien

GECKO À CRÊTE

Correlophus ciliatus



ALIMENTATION : INSECTIVORE ET FRUGIVORE

- Ce lézard se nourrit quotidiennement de fruits bien mûrs. Il existe de l'alimentation en poudre à mélanger avec de l'eau pour former des compotes répondant aux besoins spécifiques de ce type de lézards.

- On lui proposera une à deux fois par semaine des insectes (grillons, vers de farine, Morio, petites blattes...).

- Il est essentiel de bien nourrir les insectes que vous achetez en animalerie pour augmenter significativement leur valeur nutritionnelle. Vous pouvez les nourrir avec des végétaux variés, de la nourriture pour poussins ou poissons.

MAINTENANCE

- Un terrarium de 45x45x60 cm suffira pour un spécimen adulte.

- Ce gecko a très bon caractère et est idéal pour débuter. Il a des moeurs nocturnes et arboricoles.

- Il a besoin d'un point chaud à 22/26°C que l'on fournira avec un tapis chauffant; un point froid aux alentours de 22°C et 20/22°C la nuit.

- Brumisez le terrarium une à deux fois par jour pour augmenter un peu l'hygrométrie et permettre au lézard de boire les gouttelettes d'eau.

- Proposez-lui une gamelle d'eau au point froid, du feuillage pour se cacher, des branches pour grimper. Disposez un substrat d'écorce de coco ou de pin sur le sol.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Ce gecko se décline en plusieurs couleurs que l'on appelle « phase ».

- Il faut être particulièrement vigilant à sa queue car il utilise l'autotomie pour se défendre. En effet, il sait amputer sa queue lui permettant ainsi de s'enfuir. La queue ne repousse pas.

- Sous ses pattes, ce gecko possède des petites lamelles pourvues de milliers de poils (5000 par mm²), eux-mêmes également pourvus de poils encore plus petits interagissant avec le substrat au niveau moléculaire.

- Son espérance de vie est d'environ 15 ans.



Cette espèce étant en Annexe C du règlement européen, en France, l'animal doit être identifié et inscrit sur le site de l'i-fap. Vous devez donc conserver toutes les copies justificatives (attestation de marquage, factures...).



Afin de préserver la vie sauvage, l'animal dont vous venez de faire l'acquisition ne doit en aucun cas être relâché dans le milieu naturel.



Reptilis Channel



<https://www.facebook.com/Elevage.Reptilis>